

ROULLET - ST-ESTEPHE

Numéro 131 - Janvier 2026

FLASH INFOS MUNICIPALES

► CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITÉ À LA POPULATION

Vendredi 16 Janvier 2026 à 18h30 à la salle des fêtes de Roulet.
Moment convivial (galette des rois et cidre vous seront offerts).
Nous vous attendons NOMBREUX.

► ÉLECTIONS 2026

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de 1 000 habitants et plus ?



SI 2 ou PLUSIEURS LISTES

Liste complète et sans modification de présentation
Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)
Alternance stricte femme/homme



1^{er} TOUR

La liste A obtient la majorité absolue des suffrages exprimés :
> elle obtient la moitié (prime majoritaire), des sièges (prime majoritaire).
Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne :
> liste A
> listes B, C, D (si elles ont obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés).

2nd TOUR

Mêmes règles de répartition que pour le 1^{er} tour (prime majoritaire, représentation proportionnelle).
Mais seules les listes qui ont obtenu plus de 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour peuvent se maintenir (ex. la liste D n'est pas présente au 2nd tour).
Les listes qui ont obtenu plus de 5 % peuvent fusionner.

Jusqu'à **quelle date** peut-on s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026 ?

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 : vérifiez si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales.
Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, **vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026.**

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.



► MAISONS ILLUMINÉES DE NOËL

La famille LARPE, Impasse des Coquelicots à Roulet, a reçu le 1^{er} prix des maisons illuminées de Charente en 2024. Cette année encore, des centaines de visiteurs ont pu apprécier les nouvelles décorations et animations qui apportent beaucoup de chaleur et de joie dans nos coeurs. **FÉLICITATIONS.**



La Municipalité vous souhaite à toutes et tous
une Belle et Heureuse Année 2026.

► PERMANENCES des élus :

À Saint-Estèphe : Permanence de M^{me} Marielle VICARD : vendredi 9 janvier 2026 de 18h à 19h.

À Roulet : le samedi matin de 10h à 12h à la Mairie :

- Samedi 10 janvier 2026 : Christian CUISINIER (Travaux-Voirie-Assainissement)
- Samedi 24 janvier 2026 : Gilles MOUSSION (Communication-Vie locale-Sécurité)
- Samedi 31 janvier 2026 : Gérard ROY (Maire)



► CONSEIL MUNICIPAL : Mardi 13 janvier 2026, Salle du Conseil, à 18h30 (ouvert au public).

► PERMANENCE du CONCILIATEUR de JUSTICE : Jeudi 8 janvier 2026.

À partir du jeudi 8 janvier 2026, M. Philippe PECHON recevra les administrés tous les jeudis matin de 9h à 12h, uniquement sur RDV par mail, à l'adresse suivante : philippe.pechon@conciliateurdejustice.fr

► COLLECTE DES SAPINS DE NOËL :

Pas de collecte spécifique des sapins de Noël sur le territoire de GrandAngoulême. Ceux-ci devront être amenés aux plateformes communales de stockage des déchets verts ou dans les déchetteries de l'agglomération.

RAPPEL



► HORAIRES DE RÉCEPTION DU PUBLIC EN MAIRIE pour les CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

- Lundi après-midi 13h45-16h00 / • Mercredi après-midi 13h45-16h00 / • Jeudi matin 9h30-12h15
- Les remises auront lieu les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h45 à 9h15 et de 16h15 à 16h45.

► SITE DES MEULIÈRES :

Deux événements concernant les Meulières de Claix :

- un nouvel éleveur en la personne de Monsieur **Julien BLAINEAU** viendra mettre un troupeau de brebis et chèvres sur le site pour l'instant dans le parc de nuit dont les clôtures sont sûres. Il y mettra également des ânes afin de protéger le troupeau.
- des demandes conjointes avec la fédération de chasse auprès de la DDT ont été faites pour la tenue de battues administratives sur le site suite aux nombreux dégâts occasionnés par les sangliers.



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine



► INFORMATION CHARENTE LIBRE :

Charente Libre

Nous vous informons que Madame **Anne-Marie DEVIGE** est désormais la nouvelle correspondante « Charente Libre » sur les communes de Roulet-Saint-Estèphe et Claix en remplacement de M^{me} Josette REBEIX qui a pris sa retraite.

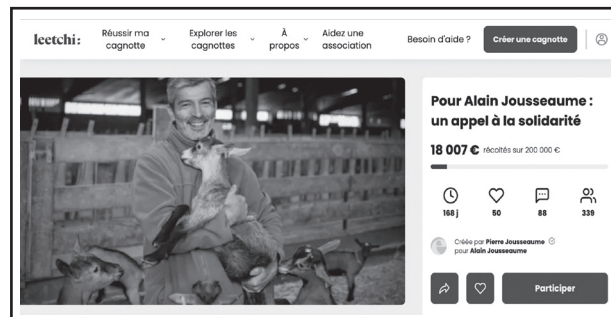
Vous pouvez la contacter au **06 85 05 08 67** ou par mail amdacharentelibre@gmail.com.

► SOLIDARITÉ / CHÈVRERIE JOUSSEAUME :

La Municipalité a appris avec tristesse la mise en liquidation judiciaire de la chèvrerie Jousseau implantée à St-Estèphe, Chez Goin, entreprise multi-médaille à l'international pour la qualité de ses productions fromagères, spécialités fromages de chèvre à patte molle et croûte fleurie (**taupinettes**) et fromages de chèvre cendrés (**chardin cendré**) et déplore cette situation.

Une cagnotte a été mise en ligne afin d'aider Alain :

<https://www.leetchi.com/fr/c/pour-alain-jousseau-un-appel-a-la-solidarite-1040341> ou QR Code ci-contre.



► DATES À RETENIR :

- **Vendredi 16 Janvier 2026** : VŒUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITÉ, à la salle des fêtes, à 18h30.
- **Samedi 31 Janvier 2026** : DÉMONSTRATIONS DE YOGA sous toutes ses formes par l'association YOGÂME. Salle de spectacle des Glamots de 9h30 à 11h30.



FACEBOOK Ville de Roulet
La seule page Facebook officielle de la commune de Roulet-St-Estèphe
N'hésitez pas à consulter et à vous abonner à la page Facebook de la ville !

